

SANTÉ

Cinq cas confirmés de diphtérie dans la wilaya de Skikda

P3

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Massacre contre une famille palestinienne de 11 personnes

P11



INTEMPÉRIES À M'SILA

**Deux ponts effondrés et des
habitants piégés par les eaux**

P2

FOOT/ LIGUE DES CHAMPIONS (2E TOUR PRÉLIMINAIRE/ ALLER)

**LA JSK SURCLASSE
L'US MONASTIR (3-0) À SFAX**

P9

ALGÉRIE POSTE

Le concours national de recrutement fixé au 30 octobre

Le concours national de recrutement d'Algérie Poste se tiendra le 30 octobre via la plateforme numérique dédiée à cet effet, a annoncé, vendredi, l'entreprise, dans un communiqué. "Pour permettre aux candidats concernés par le concours national de recrutement, d'accéder à la plateforme numérique dans les délais et en toute aisance, des SMS contenant le nom d'utilisateur et le mot de passe seront envoyés du 20 au 24 octobre", a précisé la même source.

En prévision de cet examen, "les candidats n'ayant pas reçu ces SMS seront contactés par le centre d'appel de l'entreprise dans les trois jours suivants, afin de leur fournir les informations nécessaires et de garantir leur participation sans difficulté", a assuré Algérie Poste. "Soucieuse de consacrer les principes de transparence, d'égalité des chances et d'assurer le bon déroulement de cette opération nationale importante, Algérie Poste publiera, dans les prochains jours, un guide d'utilisateur accompagné de tutoriels vidéo explicatifs, détaillant étape par étape, la procédure d'utilisation de la plateforme numérique et le déroulement de l'examen en toute aisance", a ajouté le communiqué.

Ces supports explicatifs seront diffusés sur "les plateformes et pages officielles d'Algérie Poste sur les réseaux sociaux, afin de permettre à tous les candidats d'en prendre connaissance à temps et de bien se préparer pour le jour de l'examen". Afin de suivre toutes les nouveautés d'ordre organisationnel et technique liées au concours national de recrutement, Algérie Poste invite tous les candidats à consulter régulièrement ses publications officielles, a conclu la même source.

R.N

CANCER DU SEIN

La participation au dépistage précoce en hausse

Plusieurs spécialistes ont salué la prise de conscience quant à l'importance du dépistage précoce concernant le cancer du sein qui permet de détecter la maladie à un stade précoce et de porter le taux de guérison à près de 99% et d'éviter à la patiente les complications des interventions chirurgicales, et même la chimiothérapie.

La participation au dépistage précoce du cancer du sein connaît une hausse notable en Algérie ces dernières années, grâce à la coordination étroite entre les institutions de l'Etat et les différents acteurs dans le domaine, qui s'inscrit dans une démarche visant à promouvoir la culture de la prévention et à assurer la prise en charge rapide des malades, ont affirmé des spécialistes. Dans une déclaration à l'APS, la sénologue, Dr Amina Abdelouahab, a souligné que la prise de conscience quant à l'importance du dépistage précoce est en nette progression par rapport aux décennies précédentes, où de nombreuses femmes éprouvaient une certaine gêne à consulter, "par crainte ou par pudeur", précisant que le dépistage, généralement recommandé à partir de 40 ans pour les femmes ne présentant pas de signes cliniques, permet de détecter la maladie à un stade précoce, "ce qui porte le taux de guérison à près de 99% et évite à la patiente les complications des interventions chirurgicales, et même la chimiothérapie". Mettant en exergue l'importance d'un diagnostic rapide dès l'apparition de tout type de symptômes, la spécialiste a appelé les femmes de moins de 40 ans à surveiller leur état de santé de manière régulière.

S'agissant de la prise en charge psychologique, la directrice du Centre de recherche et d'applications psychologiques (CRAP), Samira Fekache, a affirmé que l'accompagnement psychologique des patientes est tout aussi crucial que le traitement médical, soulignant la nécessité d'évoquer ouvertement la nature de la maladie pour aider les femmes à l'accepter. Elle a, à ce propos, mis en garde contre la tendance sociale à taire ou à dissimuler le diagnostic de la maladie, estimant qu'une telle attitude peut fragiliser davantage la patiente et affecter son moral. Mme Fekache a, par ailleurs relevé que la malade traverse plusieurs étapes émotionnelles allant du choc, puis le déni, à la difficulté d'accepter les changements physiques, soulignant que le soutien psychologique doit être apporté à la fois par la famille et l'équipe médicale, compte tenu de la durée et de la complexité du traitement. Elle a ajouté que les médecins doivent expliquer clairement la nature de la maladie, son évolution et les risques de récurrence, afin d'aider les



malades à accepter la réalité et à poursuivre leur traitement". Elle a conclu qu'"une volonté forte et un bon moral, renforcés d'un soutien psychologique et social, sont des facteurs déterminants dans l'augmentation des chances de guérison et pour surmonter cette pénible épreuve".

Pour sa part, la directrice de l'Association El-Amel d'aide aux personnes atteintes de cancer, Souria Ben Bouras, a indiqué que ces dernières années ont connu "une nette amélioration des taux de participation au dépistage précoce, grâce aux campagnes de sensibilisation continues", soulignant que son association ainsi que les différents acteurs de la société civile, œuvrent à élargir la portée de la sensibilisation à l'importance du dépistage précoce, à travers l'organisation de caravanes périodiques dans plusieurs régions du pays. Dans ce cadre, une caravane médicale pluridisciplinaire s'est rendue dans la wilaya d'Ilizi, où elle offre des services de dépistage gratuit et de sensibilisation. S'agissant des ac-

tivités programmées par l'association durant le mois d'"Octobre Rose", Mme Ben Bouras a précisé qu'elles prévoient des campagnes de sensibilisation et de dépistage gratuit, des conférences, des ateliers au profit du corps médical, ainsi que des interventions médiatiques intensives visant à sensibiliser sur la gravité de la maladie et l'importance du dépistage précoce. Elle a appelé à saisir cette occasion pour "éclairer les consciences, briser le mur de la peur et ancrer la culture du dépistage précoce". De son côté, le président de l'Association El-Badr, Mustapha Moussaoui, a mis en avant la prise de conscience collective en progression, quant à la nécessité du dépistage et du diagnostic précoces afin d'éviter les complications, soulignant que son association organise tout au long de l'année des sessions de formation destinées aux bénévoles en matière de sensibilisation aux risques de cette maladie.

Synthèse : Ali.C

INTEMPÉRIES À M'SILA

Deux ponts effondrés et des habitants piégés par les eaux

La wilaya de M'sila, déjà durement touchée par les intempéries il y a moins d'un mois, a de nouveau subi des dégâts importants dans la nuit de vendredi à hier. À 22 h, la Direction générale de la protection civile a signalé plusieurs interventions dans différentes wilayas du pays, en raison des pluies torrentielles et des inondations qui ont piégé des habitants et causé l'effondrement de deux ponts.

Selon un communiqué publié sur la page Facebook officielle de la protection civile, la wilaya de M'sila a été particulièrement touchée, notamment dans plusieurs quartiers de la commune de M'sila (El Djââfra, Larocade, El Badr, El Zahra, le quartier du textile, le quartier des 50 logements), et celui des 924 logements), où les sapeurs-pompiers sont intervenus pour pomper l'eau

de pluie infiltrée dans les habitations.

À Tamessa, deux personnes coincées dans leurs véhicules en raison de la montée des eaux d'un oued dans la région de Rakenna ont été secourues. À Bou Saâda, deux voitures ont dû être délogées après s'être embourbées dans la zone de El Khreicha, sans faire de victimes. À Barhoum, deux petits ponts se sont effondrés : l'un reliant Sehamda à Ouled Mbarek (route communale), et l'autre entre Ouled El Hadj et Ouled Mbarek (route non classée). À Magra, la montée des eaux de l'oued Ouadhech a coupé la route nationale n°28. De même, la route nationale n°45 a été bloquée à l'entrée de la commune de El Maârif.

Les intempéries survenues il y a trois semaines avaient déjà causé la mort de cinq personnes, dont

deux enfants et un nourrisson, dans les wilayas de M'sila, Djelfa et d'autres régions de l'est et du sud du pays. À la suite de cette catastrophe, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Saayoud, avait présidé une réunion avec les cadres du ministère pour faire le point sur les dégâts et les mesures de prévention contre les risques d'inondation. Lors de cette réunion, le directeur général de la protection civile, le délégué national aux risques majeurs, et le directeur du développement local et urbain avaient présenté un exposé sur les impacts des intempéries. Le ministre avait ordonné des inspections techniques immédiates et approfondies, sous la supervision de l'inspection générale, du délégué aux risques majeurs et de l'Office national de météorologie, pour dé-

terminer les causes exactes des dégâts. Il avait également insisté sur la vérification du respect des mesures préventives déjà décidées, sur la détermination des responsabilités et sur la nécessité de sanctionner toute négligence, tout en appelant à la réactivation des comités locaux de vigilance au niveau des wilayas pour mieux suivre les aléas climatiques.

Un déficit de prévention et d'entretien dénoncé

Selon le Dr Abdelhamid Afra, délégué aux risques majeurs au ministère de l'Intérieur, les inondations récentes à M'sila étaient prévisibles et les précipitations n'avaient pas dépassé 50 mm. Toutefois, le manque de culture préventive et l'urbanisation anarchique sur les rives des oueds ont aggravé les dégâts. Il a souligné que les cours

d'eau se sont rétrécis en raison de l'accumulation de déchets, provoquant des obstructions et des débordements. «La prévention continue est la seule solution pour éviter les pertes humaines et matérielles. Tout le monde est responsable de ce qui s'est passé. Le nettoyage ne peut pas se faire une seule fois par an, il doit être régulier et permanent », a-t-il insisté. Dr Afra a indiqué que 865 points noirs ont été identifiés à travers le pays, exposés à un risque élevé de catastrophes naturelles. Ces zones ont été délimitées selon des critères scientifiques, tenant compte de la taille des bassins versants, du couvert végétal et de la nature du sol, avec des données disponibles pour les autorités locales, en coordination avec les cellules de veille du ministère.

M.B

SANTÉ

Cinq cas confirmés de diphtérie dans la wilaya de Skikda

Cinq cas confirmés de diphtérie, dont deux décès, ont été enregistrés dans la wilaya de Skikda, où une cellule de crise a été mise en place au niveau de la direction de la Santé et de la Population, pour suivre de près l'évolution de la situation épidémiologique, indique samedi un communiqué du ministère de la Santé.

Il s'agit, pour les deux décès, d'un homme de nationalité étrangère âgé de 25 ans et d'une fillette de 12 ans non vaccinée contre cette maladie", précise le communiqué, ajoutant qu'"aussitôt ces cas enregistrés, il a été procédé à la mise en place d'une cellule de crise au niveau de la direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Skikda pour suivre de près l'évolution de la situation épidémiologique et prendre toutes les mesures préventives et hospitalières nécessaires, en coordination avec les autorités locales", précise la même source. A cet effet, "les services sanitaires compétents ont entamé des enquêtes épidémiologiques minutieuses sur les cas enregistrés, incluant les sujet contacts, qui ont été placés sous traitement prophylactique (chimioprophylaxie) et vaccinés contre la diphtérie, pour éviter la propagation de l'infection et l'apparition de nouveaux cas", souligne le communiqué, précisant que "514 personnes ont été vaccinées au cours des dernières 48 heures, dans le cadre d'une campagne de vaccination préventive supervisée par les équipes sanitaires locales et la cellule de crise de la wilaya". "La situation est stable et le suivi sur le terrain se poursuit de manière rigoureuse et quotidienne, à travers le renforcement des activités de surveillance épidémiologique dans l'ensemble des structures sanitaires de la wilaya et la prise en charge des cas enregistrés conformément aux protocoles thérapeutiques en vigueur", ajoute le texte. Le ministère appelle l'ensemble des citoyens à "respecter scrupuleusement le calendrier vaccinal, qui demeure le moyen le plus efficace et le plus approprié pour prévenir cette maladie ainsi que les autres maladies infectieuses", as-



surant que "les vaccins sont disponibles dans l'ensemble des structures sanitaires". Le ministère "suit de près l'évolution de la situation sanitaire dans la wilaya de Skikda et demeure mobilisé pour garantir la sécurité des citoyens et préserver la santé publique, de même qu'il œuvre au lancement d'une campagne de sensibilisation sur l'importance de la vaccination et de la prévention des maladies infectieuses", conclut le communiqué. L'Algérie avait annoncé, à la fin du mois de septembre de l'année dernière (2024), avoir enregistré 28 décès dus à une épidémie de diphtérie dans le Grand Sud, sur un total de 115 cas confirmés, dont 27 décès à Tinzaouatine et un décès à In Guezam. Le président de l'Agence nationale de sécurité

sanitaire, le professeur Kamel Sanhadji, avait alors déclaré que « la majorité des cas de diphtérie dans le Grand Sud ont été recensés dans les zones frontalières, comme Tinzaouatine et Timiaouine », ajoutant que « cette épidémie est apparue en parallèle avec une recrudescence du paludisme, favorisée par les pluies abondantes ayant formé des mares où prolifèrent les moustiques dans le désert ». Il a précisé que la diphtérie est une maladie contagieuse, contrairement au paludisme, qui, bien que non contagieux, se transmet par les moustiques. Durant cette même période, 421 cas de paludisme ont été enregistrés, principalement à Tinzaouatine, dans la wilaya d'In Guezam, qui a elle seule a comptabilisé 200 cas.

R.N

Commémoration du 17 octobre 1961

La France envoie un signal d'apaisement à l'Algérie

Quelques jours seulement après le départ de Bruno Retailleau du ministère de l'Intérieur, Paris a adressé un signal de détente à Alger : l'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Romatet, a assisté vendredi à la cérémonie commémorative du 64^e anniversaire du massacre du 17 octobre 1961, à Paris. L'ambassadeur, rappelé à Paris le 15 avril dernier, a assisté, vendredi dernier, à la cérémonie organisée sur les berges de la Seine, près du pont Saint-Michel, un lieu hautement symbolique, où des centaines d'Algériens furent arrêtés, battus, et pour certains jetés dans le fleuve, lors d'une répression sanglante menée par la police française en 1961. Ce geste de mémoire s'accompagne d'un changement de ton au ministère de l'Intérieur, désormais dirigé par Laurent Nuñez, ancien préfet de police de Paris. Contrairement à son prédécesseur Bruno Retailleau, connu pour ses déclarations

virulentes envers l'Algérie, Nuñez adopte une posture plus mesurée. Sur BFMTV, le 15 octobre, il a reconnu que 40 % des personnes en centres de rétention administrative sont de nationalité algérienne, et que le sujet des reconduites est « une priorité » pour lui. Toutefois, il refuse de céder aux discours alarmistes, et se garde bien de parler de « submersion migratoire ». « Je suis un homme de concorde et de dialogue. Il faut que tout le monde respecte les valeurs de la République. Il ne faut pas donner l'impression que l'altérité ou l'autre nous posent un problème », a-t-il déclaré. Ce double signal — gestes symboliques de reconnaissance historique et adoucissement du discours sécuritaire — semble indiquer une volonté de Paris de rouvrir le dialogue avec Alger. Si la méfiance demeure, ces premiers signes de dégel pourraient préparer le terrain à une réconciliation diplomatique progressive, dans un contexte où les deux pays ont in-

térêt à renforcer leur coopération sur les questions migratoires, sécuritaires et mémorielles. Pour rappel, le 17 octobre 1961, en pleine guerre d'Algérie, des milliers d'Algériens manifestent pacifiquement à Paris contre le couvre-feu discriminatoire imposé aux « Français musulmans d'Algérie ». La manifestation, organisée par la Fédération de France du FLN, est réprimée avec une violence extrême par les forces de l'ordre, sous l'autorité du préfet de police Maurice Papon. Le nombre exact de victimes reste sujet à controverse, mais les historiens estiment que plus d'une centaine d'Algériens furent tués, certains abattus, d'autres noyés dans la Seine. Longtemps nié ou minimisé, cet événement a progressivement émergé dans la mémoire collective. En 2012, le président François Hollande avait reconnu officiellement la répression. Emmanuel Macron, en 2021, avait à son tour dénoncé « des crimes inexcusables pour la République ». Sid.A

R.N

L'UGTA ALERTE

La numérisation menace des milliers d'emplois en Algérie

Face à l'essor rapide de l'intelligence artificielle (IA) et de la transition numérique, le monde du travail en Algérie se trouve à un tournant critique, averti, hier samedi, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Aomar Takdjout. Pour lui, ces mutations technologiques risquent d'entraîner la disparition de nombreux emplois, et par conséquent, une augmentation du chômage.

S'exprimant lors d'une rencontre préparatoire à une conférence intitulée « Renforcer les syndicats arabes face à l'impact de l'automatisation et de l'IA sur le marché du travail », Takdjout a appelé les syndicats à adopter une nouvelle posture. « Il est impératif de dépasser le rôle syndical classique, limité à la défense des droits des travailleurs, pour devenir un acteur du développement économique et social », a-t-il affirmé.

Devant des syndicalistes venus de plusieurs pays arabes et occidentaux, réunis dans le cadre d'un événement co-organisé avec l'Union arabe des syndicats et la Fondation Friedrich Ebert, Takdjout a insisté sur la nécessité d'une approche anticipative. Il a proposé d'identifier les métiers les plus exposés à l'automatisation pour mettre en place des mécanismes de reconversion.

Selon lui, le progrès technologique ne doit pas se traduire par une perte d'emplois, mais au contraire, être mis au service de la création de nouvelles opportunités professionnelles. Cela implique notamment l'intégration d'un volet social dans toute stratégie de transformation numérique : reconversion des travailleurs, développement des compétences, et adaptation progressive des secteurs les plus sensibles. Takdjout a également appelé les organisations syndicales à entamer leur propre mutation numérique, en modernisant leur gestion interne et en se dotant des outils nécessaires pour accompagner les changements en cours sur le marché du travail. Il a insisté sur la nécessité de former les cadres syndicaux afin qu'ils puissent faire face aux défis de demain et garantir une transition équitable et inclusive.

De son côté, Abderrahmane El Laheqa, expert international en transformation digitale, a précisé que l'éducation, la santé et les médias figurent parmi les secteurs les plus vulnérables face à l'émergence de l'IA. Il a recommandé le renforcement de la formation continue pour les travailleurs de ces domaines et la mise en place de stratégies d'adaptation graduelles afin de préserver les emplois tout en améliorant la productivité.

Abir.N

COOPÉRATION

Saïd Chanegriha en visite officielle en République de Corée

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), effectue, à partir d'hier samedi, une visite officielle en République de Corée pour prendre part à l'exposition internationale d'aérospatial et de défense "ADEX-2025", a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). La visite intervient sur invitation du ministre de la Défense nationale de la République de Corée pour prendre part à l'Exposition internationale d'aérospatial et de défense ADEX-2025". Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'ANP et les Forces armées de la République de Corée, les deux parties examineront "les questions d'intérêt commun", ajoute le communiqué.

R.N

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

9 individus placés en détention provisoire pour trafic et vente illicite

Le juge d'instruction près le pôle judiciaire spécialisé du Tribunal de Sidi M'hamed a ordonné, jeudi, le placement en détention provisoire de 9 individus pour trafic d'armes de différents types à l'intérieur du territoire national, a indiqué un communiqué du procureur de la République près ce Tribunal. "En application des dispositions de l'article 19 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le pôle judiciaire spécialisé du Tribunal de Sidi M'hamed informe l'opinion publique, que dans le cadre de la lutte contre le

crime organisé transnational, la juridiction précitée a traité une affaire liée à un groupe criminel organisé transnational, composé de dix individus qui s'adonnaient au trafic d'armes de différents types à l'intérieur du territoire national", précise le communiqué. L'opération a permis la saisie de "124 fusils de chasse, 13 fusils à air comprimé dont certains avec lunette, 3 armes à feu, 3053 cartouches chargées, 3975 cartouches vides, 1144 g de poudre à canon (baroud), 39 cartouches de pistolets, une quantité de différentes pièces de rechange pour fusils de

chasse, des sommes d'argent de 10.536.000 DA et 1120 dinars tunisiens et 11 téléphones mobiles", ajoute la même source. "L'enquête préliminaire menée par le Service central de lutte contre le crime organisé de la Sûreté nationale s'est soldée par l'arrestation de 9 suspects, dont l'un est en état de fuite", indique le communiqué, précisant que "ce dernier a été identifié". "Après interrogatoire, le juge d'instruction a ordonné le placement des prévenus en détention provisoire".

R.N

TRAVAUX PUBLICS

Le renforcement de la coopération algéro-italienne examiné

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a reçu, jeudi au siège du ministère, l'ambassadeur de la République d'Italie en Algérie, Alberto Cuttillo, avec lequel il a examiné l'état et les perspectives de la coopération bilatérale dans les domaines des infrastructures et des installations de base, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue à la demande de l'ambassadeur italien, a permis aux deux parties de souligner la profondeur des relations historiques unissant l'Algérie et l'Italie, ainsi que l'importance accordée par les deux pays au renforcement de la coopération dans les domaines des infrastructures et des installations de base, précise la même source. Les échanges ont également porté sur la nécessité d'élargir les domaines de coopération pour inclure l'innovation et l'échange d'expertises dans le développement des infrastructures de base, à même de contribuer à l'amélioration de la qualité des projets et au renforcement des capacités et compétences techniques, a ajouté le communiqué. Au terme de la rencontre, les deux parties ont réitéré leur engagement à poursuivre l'action conjointe en vue de bâtir un avenir prometteur pour les relations algéro-italiennes. Le ministre a, à cette occasion, exprimé son souhait de voir la 7ème réunion du comité technique mixte se tenir dans les meilleurs délais, considérant cette rencontre comme une nouvelle opportunité pour renforcer le partenariat et élargir les perspectives de coopération entre les deux pays amis, a conclu la même source.

R.E

SONATRACH

Prolongation du contrat d'approvisionnement de la République tchèque en gaz naturel

Le Groupe Sonatrach a signé un accord de vente et d'achat de gaz naturel avec la compagnie tchèque CEZ pour l'approvisionnement de la République tchèque en gaz naturel, a indiqué, jeudi, un communiqué du Groupe public. L'accord prévoit un approvisionnement en gaz naturel pour une durée supplémentaire d'une année, à partir du 1er octobre 2025, et ce via le gazoduc reliant l'Algérie et l'Italie, a ajouté le communiqué. En vertu de cet accord, le Groupe Sonatrach renforce sa position sur le marché tchèque, tout en répondant à la demande croissante de gaz naturel sur le marché européen, notamment dans la région de l'Europe centrale. Le Groupe Sonatrach a souligné, dans son communiqué que "cette coopération ne renforce pas seulement la place de l'Algérie sur la scène énergétique internationale, mais reflète aussi son engagement à élargir les domaines de coopération économique bilatérale à des plus hauts niveaux".

R.E

BANQUE D'ALGÉRIE

Vers des transactions sans argent liquide à l'horizon 2028

Outre l'élaboration de la stratégie nationale de développement des moyens de paiements scripturaux, le Comité national des paiements (CNP) est chargée de l'observation du développement de l'usage et de la diffusion des moyens de paiement scripturaux, de l'observation de l'usage des moyens de paiement internationaux en Algérie, du suivi de l'innovation dans le domaine des moyens de paiement scripturaux.



La stratégie élaborée par le Comité national des paiements (CNP), installé l'année dernière, et visant notamment la bancarisation des transactions, permettra d'arriver à "des transactions sans argent liquide à l'horizon de 2028", a indiqué le Gouverneur de la Banque d'Algérie Salah Eddine Taleb. "Parmi les engagements au titre de la nouvelle loi monétaire et bancaire, l'engagement résolu d'accélérer la modernisation, la numérisation et la digitalisation du système bancaire national et ce notamment par la consécration d'un Comité National des Paiements qui a tracé la stratégie nationale permettant d'arriver à des transactions sans argent liquide à l'horizon de 2028", a-t-il précisé dans une interview accordée à l'APS, en marge de sa participation aux assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale qui se tiennent actuellement à Washington. Prévu par la loi monétaire et bancaire et présidé par le Gouverneur de la Banque d'Algérie, le CNP comprend notamment des repré-

sentants de la Banque d'Algérie, d'Algérie Poste, de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), de la Gendarmerie nationale (GN), ainsi que de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF) et deux experts dans le domaine des finances, rappelle-t-on. Le Gouverneur de la BA a souligné aussi que la promulgation en 2023 de la loi monétaire et bancaire a constitué le socle des réformes économiques et monétaires mises en œuvre actuellement en Algérie et qui représente "une adaptation de l'arsenal juridique et réglementaire en vue de répondre aux mutations économiques et monétaires profondes". La nouvelle loi monétaire et bancaire s'est inscrite dans le cadre des réformes économiques et monétaires dans lesquelles les pouvoirs publics se sont pleinement engagés et constitue une adaptation de l'arsenal juridique et réglementaire en vue de répondre aux mutations économiques et monétaires profondes ainsi que les enjeux techniques et technologiques à

même de mettre les jalons pour assurer la mutation ordonnée et sécurisée des systèmes bancaires vers les nouvelles technologies et l'innovation d'une manière générale", a-t-il affirmé. En termes de digitalisation, a-t-il noté, la loi prévoit "l'introduction de l'autorisation à de nouveaux acteurs à intégrer le système de paiement national à savoir les prestataires de services de paiement PSP (Payment Services Providers), les banques digitales, les banques islamiques et les banques d'affaires, sans oublier l'introduction de la notion de Monnaie Numérique de Banque Centrale". Plusieurs autres textes réglementaires ont été promulgués dans le cadre de cette même démarche visant à promouvoir la digitalisation des moyens de paiement, a rappelé M. Taleb, citant le texte fixant les conditions d'autorisation de constitution, d'agrément et d'exercice d'activités des prestataires de services de paiement apportant les principes généraux en termes de constitution et d'agrément, le texte définissant les règles régissant l'ac-

tivité et le fonctionnement des PSP, les conditions d'autorisation de constitution et d'agrément des prestataires de services de paiement, le texte relatif aux conditions spécifiques de constitution d'agrément et d'activités de banque digitale ainsi qu'un règlement relatif aux conditions spécifiques d'autorisation de constitution, d'agrément et d'exercice d'activités de banque digitale. Insistant sur les efforts de la Banque d'Algérie afin "d'adapter ses capacités humaines et technologiques en vue de mettre en place un dispositif de surveillance et de gestion du risque à même de répondre aux mutations que subit le secteur afin d'accompagner l'activité des nouveaux acteurs", le Gouverneur a souligné que tout "cet arsenal juridique dont la conception, l'élaboration et l'adoption se sont faits à un rythme soutenu sont autant d'outils pour l'émergence d'une banque qui se transforme, en phase avec les besoins des citoyens ainsi que les évolutions technologiques".

Synthèse : S.A.K

PLF 2026

Nouveau modèle de prévisions pour suivre les mutations économiques

Le directeur général de la prévision et des politiques au ministère des Finances, M. Sid Ahmed Louahadj, a souligné, jeudi la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), que le ministère a adopté, dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2026, un nouveau modèle de prévisions macroéconomiques, développé en partenariat avec la Banque mondiale, en vue d'optimiser la fiabilité des prévisions et de suivre les mutations économiques et financières. Il a exposé les grandes orientations du cadrage macroéconomique et des prévisions budgétaires pour la période 2026-2028, selon un communiqué de l'APN. Le responsable a précisé, dans ce cadre, que la Direction générale de la prévision et des politiques a

adopté ce nouveau modèle pour renforcer la fiabilité des prévisions et suivre les mutations économiques et financières. Selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI) (mise à jour de juillet 2025), l'économie mondiale devrait croître de 3,5% en 2026, contre 2,6% en 2025 et 1,9% en 2024, dans un contexte de ralentissement de l'inflation dû à la baisse de la demande, à la diminution des prix de l'énergie et à la stabilité relative des cours du pétrole, a-t-il fait observer. Au niveau national, M. Louahadj a affirmé que l'activité économique a poursuivi son amélioration au premier trimestre 2025, enregistrant une croissance de 4,5%, portée par les performances des secteurs hors hydrocarbures, dont le taux de croissance a atteint 5,7%. Le taux d'inflation est retombé à

3,25 % fin juin 2025, après avoir atteint 4,06% à la même période de 2024, grâce à la baisse des prix des produits alimentaires et à une légère diminution des prix des services. S'agissant du cadrage macroéconomique et budgétaire 2026-2028, M. Louahadj a précisé qu'un prix de référence du baril de pétrole de 70 dollars a été retenu avec un prix de marché de 60 dollars, tout en prévoyant une baisse du volume d'exportation d'hydrocarbures sur la même période, compensée par l'amélioration des performances des secteurs de l'agriculture, du bâtiment, de l'industrie et des services, garantissant ainsi une croissance équilibrée et soutenant la stabilité financière.

R.E



TLEMCEN

Lancement des 3es Journées Internationales de Chirurgie Pédiatrique



Les 3es Journées internationales de chirurgie pédiatrique ont débuté jeudi à Tlemcen, à la faculté de médecine de l'Université Abou Bekr Belkaid", ont indiqué les organisateurs. Cette manifestation scientifique de deux jours, initiée par ladite faculté en coordination avec le service de chirurgie pédiatrique de l'établissement hospitalier "Mère-Enfant" de Tlemcen, connaît la participation de plusieurs chirurgiens pédiatres, chefs de services issus d'hôpitaux d'Alger, Oran, Constantine, Aïn Témouchent, ainsi que de Tunisie et de France, selon le Pr Samir Azzouni, chef du service de chirurgie pédiatrique à l'hôpital "Mère-Enfant" et coordinateur de l'événement.

La première journée a été marquée par des communications sur des thèmes, tels que la prise en charge de la scoliose chez l'enfant, les urgences

liées aux fractures, les infections osseuses et articulaires, entre autres problématiques relevant de la chirurgie pédiatrique.

Le Dr Bekkali Mohamed Khalil, maître-assistant au sein du même service, a souligné que cette rencontre représente "une étape vers la création d'un réseau national de prise en charge de la scoliose chez l'enfant et l'adolescent", visant le partage d'expériences, l'harmonisation des pratiques et l'amélioration de la qualité des soins. Il a aussi fait savoir que cinq interventions chirurgicales complexes ont été réalisées récemment sur des enfants pour la première fois au sein du service, avec deux autres opérations programmées la semaine prochaine, tandis que plus de 150 enfants attendent encore leur tour. Il a souligné que ce type d'interventions nécessite des équipements coûteux et très spécialisés.

De son côté, le Dr Ben Maâmar Mohamed, spécialiste en chirurgie pédiatrique et rachidienne à l'hôpital Dr Benzerjeb d'Aïn Témouchent, a précisé que son service "est le seul à l'échelle nationale spécialisé dans la prise en charge de ces pathologies pour enfants et adolescents venant de tout le pays". Il a, en outre, précisé que depuis 2009, plus de 550 opérations y ont été réalisées, et l'expérience de cette unité sera transférée à d'autres spécialistes à travers plusieurs wilayas, afin de désengorger ce centre.

En marge de cette rencontre, un atelier pratique sur la prise en charge correcte des enfants atteints de scoliose sera organisé, avec la présentation de l'expérience de l'hôpital "Dr Benzerjeb", en plus de la réalisation d'interventions chirurgicales au sein du CHU de Tlemcen durant la deuxième journée, ont précisé les organisateurs.

EL-MEGHAÏER

Un programme d'activités variées pour les jeunes des zones rurales

Un programme riche en activités destinées aux jeunes des zones rurales et enclavées a été élaboré, dans la wilaya d'El-Meghaïer, pour la nouvelle saison d'animation (2025/2026), a-t-on appris de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Organisées en coordination avec le mouvement associatif, ces activités concernent les structures juvéniles des localités d'El-Baadj, Zaoualia et Aïn-Choucha ainsi que les communes de Sidi-Amrane et Oum-Tyour, a précisé le directeur du secteur, Lazhar Bekka. Elles consistent notamment en l'organisation de rencontres pour les jeunes, de concours, de jeux éducatifs et de loisirs pour enfants pendant les vacances scolaires, de journées de sensibilisation à la prévention du cancer du sein en collaboration avec les services de santé, en plus d'une manifestation portes-ouvertes sur l'entrepreneuriat, a-t-il expliqué.

Les moyens humains et matériels requis sont réunis pour assurer le succès de la nouvelle saison d'animation et renforcer le rôle dévolu aux structures relevant du secteur de la jeunesse et des sports dans ces régions.

Le secteur compte 26 structures, dont cinq sportives, réparties sur les communes de la wilaya, selon les données de la DJS.

BOUIRA

Du matériel sportif au profit d'écoles primaires et centres psychopédagogiques



Des équipements et matériels sportifs et pédagogiques ont été distribués vendredi au profit de 30 écoles primaires et neuf centres des personnes aux besoins spécifiques, lors d'une cérémonie organisée au complexe sportif Rabah Bitat de la ville de Bouira dans le cadre de la commémoration du 64e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961. Au cours de cette cérémonie, le wali Abdelkrim Laâmourî a distribué des équipements sportifs et pédagogiques au profit de 30 écoles primaires et neuf centres spécialisés des personnes aux besoins spécifiques relevant de plusieurs communes de la wilaya. Cette distribution s'inscrit dans le cadre du programme d'équipements de 2024, qui porte sur la dotation de 52

écoles primaires d'équipements sportifs à travers les différentes communes de la wilaya de Bouira.

En mai dernier, un premier quota de ces équipements sportifs a été distribué, au profit de 13 écoles primaires réparties sur les 12 daïras de la wilaya, soit une école par daïra, et pour une autre école dans la commune de Khabouzia. "Une enveloppe financière de 9 millions de dinars a été allouée à cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la relance et de la promotion du sport scolaire via, notamment le recrutement d'enseignants de sport dans les écoles primaires et aussi par la dotation de ces établissements de moyens et de matériels de sport", a expliqué le directeur de la jeunesse et de

sport (DJS), Salah Bouchiha.

Toujours dans le cadre des activités commémorant le 64e anniversaire de la Journée nationale de l'émigration, les autorités locales de la wilaya ont procédé par ailleurs à la mise en service d'un projet de raccordement de 20 foyers au réseau du gaz naturel dans la localité de Beit Rebba à Dirah (Sud de Bouira).

Un montant de 15 millions de dinars a été alloué à ce projet qui a porté essentiellement sur la réalisation d'un réseau de plus de 10 km pour alimenter 20 foyers du village Beit Rebba en gaz, selon les détails fournis à l'APS par Mme Widad Benyoucef, responsable à la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

MASCARA

La prévention contre les dangers de la drogue au centre d'une conférence religieuse

Une conférence religieuse sur la prévention contre les dangers de la dépendance aux drogues a été organisée, vendredi, à la mosquée Oum Atiya dans la localité d'Ouled Bouhalouane, commune de Oued Taghia (wilaya de Mascara). Cette manifestation, initiée par la direction des affaires religieuses et des wakfs dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur les dangers de la dépendance aux drogues, a comporté une conférence religieuse animée par l'imam et professeur Soltani Ibrahim. Ce dernier a souligné que l'islam incite à préserver le corps et l'esprit de toute menace, notamment celles liées à la consommation de drogues et de substances psychotropes.

Le conférencier a également appelé les jeunes à suivre l'exemple de grandes figures religieuses et historiques algériennes qui ont inspiré le peuple, à l'image de l'Emir Abdelkader et du cheikh Abdelhamid Ben Badis. Il a insisté sur l'importance de la lecture du Saint Coran pour



comblent le vide spirituel et s'éloignent de tout ce qui peut nuire à la santé physique et mentale. Cette rencontre a également été marquée par une lecture collective du Coran ainsi que par des chants religieux (madihs) et des invocations pieuses, présentés par des étudiants des zaouïas et des

imams des mosquées de la wilaya.

De son côté, le directeur des affaires religieuses et des wakfs, Ali Zenadra, a indiqué à l'APS que cette conférence s'inscrit dans le cadre du programme de la campagne de sensibilisation de wilaya sur les dangers de la dépendance aux drogues.

Elle se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours et comprendra une série de leçons religieuses, de conférences et de séminaires organisés dans les mosquées, les écoles coraniques, les zaouïas et les antennes du centre culturel islamique, autour du thème de la prévention.

Dans le cadre de cette initiative, les prêches du vendredi seront également adaptés à cette thématique. Les imams adresseront ainsi des messages de sensibilisation destinés en particulier aux jeunes, afin de les prémunir contre les risques liés à la consommation de drogues et de substances psychotropes. Les organisateurs de la campagne visent à renforcer la prise de conscience chez les jeunes et à ancrer une culture de prévention en tant que première ligne de défense contre le phénomène de la toxicomanie. Ils souhaitent également impliquer les imams dans la diffusion de messages de sensibilisation au sein des mosquées et de la société pour faire face à ce fléau, conclut M. Zenadra.

FOOT/ CAF AWARDS 2025

L'Algérienne Ngazi nominée pour le titre de meilleure gardienne africaine

La gardienne internationale algérienne de l'Olympique de Marseille, Chloé Ngazi, figure parmi les dix nominées pour le titre de meilleure gardienne africaine de l'année, dans le cadre des CAF Awards 2025, a indiqué la Confédération africaine (CAF), vendredi dans un communiqué. Ngazi (29 ans) s'est imposée ces dernières années comme l'une des valeurs sûres du poste, aussi bien avec son club qu'avec la sélection algérienne, grâce à sa constance et ses prestations solides sous les couleurs marseillaises. La portière avait été appelée pour la première fois en équipe nationale en mars 2020, lors d'un stage préparatoire au premier tour éliminatoire de la CAN féminine 2020, finalement annulée à cause de la pandémie de Covid-19. Elle a ensuite honoré sa première sélection officielle en octobre 2021, sous la houlette de Radia Fertoul, lors de la large victoire de l'Algérie face au Soudan (14-0) en qualifications pour la CAN 2022.

R.S

FOOT/ CLASSEMENT FIFA

L'Algérie gagne trois places

La sélection algérienne de football a gagné trois places (35e), au dernier au classement mondial de la FIFA du mois d'octobre, publié vendredi par l'instance internationale sur son site officiel. La sélection algérienne, qualifiée pour la Coupe du monde 2026, pour la cinquième fois de son histoire, a remporté les deux derniers matchs des qualifications, disputés en octobre : face à la Somalie (3-0) et l'Ouganda (2-1). Sur le plan continental, la sélection algérienne a conservé sa quatrième place africain. La prochaine sortie des protégés du sélectionneur national, Vladimir Petkovic, est prévue en novembre prochain, avec au menu deux matchs amicaux, dont un éventuellement contre l'Arabie saoudite à Djeddah, dans le cadre des préparatifs de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre - 18 janvier 2026). En haut du classement mondial, l'Espagne conserve sa place en tête, devant l'Argentine et la France. Le prochain Classement mondial masculin FIFA sera publié le 21 novembre prochain.

R.S

LE SYNDICAT DES FOOTBALLEURS ESPAGNOLS

Des actions contre la délocalisation d'un match aux USA

Le Syndicat des footballeurs espagnols (AFE) a annoncé vendredi qu'il allait mener des actions au début de chacune des rencontres de la 9e journée de Liga ce week-end pour protester contre la délocalisation du match Barcelone-Villarreal aux Etats-Unis.

L'AFE, qui indique avoir "le soutien des capitaines" des équipes de la première division espagnole, explique que les joueurs "protesteront de manière symbolique" pour dénoncer "le manque de transparence, dialogue et cohérence" derrière la décision de jouer un match aux Etats-Unis, annoncée la semaine dernière.

Les joueurs de Barcelone et de Villarreal, qui s'affronteront à Miami le 20 décembre prochain, ne seront en revanche pas concernés par cette initiative, afin d'éviter "que cette action ne soit interprétée comme une mesure contre un club en particulier", précise l'AFE. En ouverture de la 9e journée, vendredi soir, les joueurs d'Oviedo et de l'Espanyol Barcelone ont protesté en attendant plusieurs secondes après le coup d'envoi avant de se mettre à jouer, rapportent des médias espagnols. Les télé-spectateurs n'en ont rien vu, le diffuseur montrant un plan fixe général du stade vu de l'extérieur. Au début du mois, l'UEFA, l'organisme dirigeant du football européen, a approuvé "la contre-cœur" et "à titre exceptionnel" la délocalisation de ce match de la Liga et d'un match de la Serie A italienne en Australie en février entre l'AC Milan et Côme, tout en rappelant "son opposition aux matches de ligue nationale joués à l'étranger". En septembre, 18 groupes de supporters du Barça et de Villarreal avaient exprimé leur "opposition totale" à la tenue de ce match à l'étranger.

R.S

FOOT/ANGLETERRE

Odegaard (Arsenal) absent plusieurs semaines

Le capitaine d'Arsenal, Martin Odegaard, qui cumule les pépins physiques, sera absent encore plusieurs "semaines", a indiqué vendredi le manager des Gunners, Mikel Arteta, ce qui le rend incertain pour les deux derniers matchs de la Norvège qualificatifs pour le Mondial-2026. "Ca se comptera en semaines... Il n'y a pas de date pour son retour, même si l'évolution est bonne. Il est très malchanceux cette saison avec les blessures", a déclaré le technicien espagnol à la veille du match de Premier League à Fulham.

Touché à une épaule puis à un genou, le milieu offensif a dû être remplacé en cours de match lors de ses trois dernières titularisations en octobre, et il a dû déclarer forfait avec la Norvège pour les deux rendez-vous de ce mois. Selon Arteta, son indisponibilité pourrait ainsi inclure le prochain rassemblement de la sélection norvégienne en vue des ultimes matches de qualifications pour le Mondial-2026, programmés mi-novembre. Leader du groupe I, la Norvège est en ballottage très favorable avant de recevoir l'Estonie le 13 novembre puis de se rendre en Italie trois jours plus tard, pour une éventuelle "finale".

R.S

ÉLIMINATOIRES MONDIAL 2026

Petit par la taille, grand par le talent, la révélation Mohamed Amoura



Auteur de 10 des 24 buts de l'Algérie lors des éliminatoires pour le Mondial 2026, l'attaquant du VfL Wolfsburg a terminé la campagne comme meilleur buteur. Mohamed Amoura a même battu le record algérien du nombre de buts inscrits en éliminatoires pour la Coupe du Monde, jusqu'à présent détenu par Islam Slimani.

Grâce à ses deux pénalités transformés en fin de rencontre face à l'Ouganda mardi 14 octobre, Mohamed Amoura, capable d'évoluer sur un côté aussi bien que dans l'axe, a offert à l'Algérie une victoire pour clore le chapitre des éliminatoires pour le Mondial 2026. L'attaquant de Wolfsburg, ancien joueur de l'ES Sétif, s'est imposé comme l'un des éléments essentiels des Verts, qui retrouveront la Coupe du Monde après 12 années d'ab-

sence. Si les Fennecs ont décroché leur billet pour l'Amérique, Amoura promet que : « Le meilleur reste à venir ». Né à Taher dans la wilaya de Jijel, Amoura a fait ses débuts dans le club d'Oudjana avant d'être repéré par les dirigeants de Sétif.

« Speedy Amoura » Atout incontournable dans le dispositif de Vladimir Petković, Mohamed Amoura, 25 ans, a regagné avec sa vitesse d'exécution et son efficacité devant le but. Lors de son passage en Belgique (Union Saint-Gilloise en 2023-2024), les supporters avaient surnommé ce droitier d'1,70 mètre « Speedy Amoura ».

Au classement des meilleurs buteurs des éliminatoires, derrière celui qui a commencé sa carrière européenne en Suisse au FC Lugano (où il a remporté

la Coupe de Suisse en 2022), on retrouve Mohamed Salah (Égypte), qui termine avec neuf réalisations, suivi du duo Denis Bouanga (Gabon) et Lassine Silyoko Dumbia (Mali), chacun avec huit buts. Amoura a notamment inscrit un triplé contre la Somalie, et trois doublés.

« Amoura a des qualités qui me plaisent. Quand j'étais joueur, je n'aimais pas jouer contre de petits gabarits. Avec Amoura, ça aurait été pire », a déclaré en 2024 Nordine Korichi, ancien défenseur des Verts à propos de ce « mini-format » aussi agile que rapide.

« Il est magnifique ce petit » Mohamed Amoura avait commencé sa vie en Vert avec un quadruplé dans l'équipe A en amical face au Liberia, à l'occasion de l'inauguration du stade olympique d'Oran en 2021. « Il

est magnifique ce petit. Je lui souhaite tout le bonheur du monde, comme à tous les autres d'ailleurs. J'espère simplement qu'ils ne partiront pas à l'étranger, j'ai encore besoin deux (rires) », avait commenté à l'époque le sélectionneur Madjid Bougherra. Depuis, Amoura a fait un sacré chemin. Mohamed Amoura faisait partie de la sélection pour la CAN 2021 au Cameroun et 2024 en Côte d'Ivoire. Impliqué sur 14 buts en 10 matches lors des éliminatoires du Mondial, il est devenu le premier joueur algérien à inscrire 10 buts en une seule année civile en sélection. Le voilà désormais attendu lors de la prochaine CAN, qui débutera le 21 décembre au Maroc.

R.S

ITALIE

La Juventus Turin menacée de sanctions par l'UEFA

La Juventus Turin fait l'objet d'une enquête de l'UEFA pour violations des règles du fair-play financier qui lui avait valu une suspension des compétitions européennes en 2023-24, selon des documents publiés jeudi 17 octobre.

Une nouvelle fois, la Vieille Dame est dans le viseur de l'UEFA. Et la Juventus Turin s'est expliquée dans un communiqué. « En référence au paramètre de la règle des revenus, le 18 septembre, comme d'usage dans des situations similaires pour les clubs participant aux compétitions de l'UEFA, la Juventus a reçu de l'UEFA une communication sur l'ouverture d'une procédure pour le dépassement potentiel pour la période triennale 2022-23 à 2024-25 », peut-on lire. « L'issue de cette procédure (...) est attendue pour le printemps 2026 et pourrait donner lieu à une éventuelle sanction financière (mais d'un montant vraisemblablement peu significatif) ainsi qu'à d'éventuelles restrictions sportives (telles que, par exemple, des restrictions à l'inscription de nouveaux joueurs dans les listes des compétitions de l'UEFA) », poursuit le texte.

Pertes de 58,1 millions lors de la saison 2024-25

Dans ces documents communiqués aux actionnaires en vue de son assemblée générale du 7 novembre, le club le plus titré du foot-



ball italien assure « avoir respecté le ratio Squad Cost (salaires et indemnités de transfert net de devant pas dépasser 70% des recettes, NDLR) et prévoit (...) de pouvoir respecter ce paramètre également pour l'année civile 2025 ». Selon les règles du fair-play financier, le déficit admis pour un club sur trois ans ne doit pas dépasser 60 millions d'euros, déficit porté à 90 millions d'euros sur la même période pour un club « en bonne santé financière ».

La Juventus a enregistré des pertes de 58,1 millions lors de la saison 2024-25, un net

recul par rapport aux 199,2 millions d'euros perdus lors de l'exercice précédent.

La Juve, contrôlée par la famille Agnelli via sa holding Exor, avait été privée de compétitions européennes en 2023-24 en raison d'infractions au fair-play financier.

Avant la 7e journée du Championnat d'Italie ce week-end, le club bianconero, opposé dimanche 19 octobre à Côme, est quatrième à trois longueurs du leader et champion en titre, Naples, mais vient d'enchaîner cinq nuls de suite toutes compétitions confon-

AFP

FOOT/ LIGUE DES CHAMPIONS (2E TOUR PRÉLIMINAIRE/ ALLER)

La JSK surclasse l'US Monastir (3-0) à Sfax

La JS Kabylie, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, a réalisé une excellente opération en s'imposant largement face aux Tunisiens de l'US Monastir 3-0 (mi-temps : 0-0), vendredi au stade Taieb M'hiri de Sfax, pour le compte du 2e tour préliminaire (aller) de l'épreuve. Après une première période, légèrement dominée par les Tunisiens, les "Canaris" ont trouvé la faille en début de la deuxième mi-temps sur un joli tir pleine lucarne de Merghem (49e).



Alors que l'USM tentait à revenir dans le match, Akhrib entré en cours de jeu, est parvenu à faire le break sur une offrande de l'ailier Lahmeri (64e). En fin de match, le Sénégalais Sarr a enfoncé le clou en ajoutant le

troisième but (89e).

Un large succès qui permet à la formation de la ville des Genêts de faire un grand pas vers la phase de poules de la prestigieuse compétition africaine des clubs, en attendant de valider sa qualification, le samedi

25 octobre au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (19h00).

Côté monastirien, il s'agit d'un coup d'arrêt pour le vice-champion de Tunisie, lui qui restait sur une belle série de onze matchs d'invincibilité, toutes

compétitions confondues. Le MC Alger, l'autre représentant algérien dans cette compétition, sera en appel aujourd'hui pour défier les Camerounais de Colombe, au stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé (14h00).

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (8E JOURNÉE)

L'O. Akbou rejoint la JS Saoura en tête

L'Olympique Akbou, vainqueur à domicile face au MC El-Bayadh (1-0), a rejoint provisoirement la JS Saoura, en tête du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, en ouverture de la 8e journée, disputée, en partie vendredi. Auteurs d'un parcours exemplaire depuis le début de la saison, les Akbouciens continuent d'impressionner, en s'offrant cette fois-ci le MCEB, qui peine à quitter les profondeurs du classement. L'OA s'en est remis, encore une fois, à son nouveau buteur attiré, Addadi, auteur de l'unique but de la partie, inscrit sur un joli coup franc direct dans le dernier quart d'heure (77e).

La formation d'Akbou se rachète après la défaite concédée à Béchar face à la JSS (3-2), alors que le MCEB continue de man-

ger son pain noir, en dépit de l'arrivée du nouvel entraîneur, Mohamed Lacet, en remplacement de Chérif Hadjar. En compagnie de la lanterne rouge, le Paradou AC, le MCEB n'a remporté jusque-là aucun succès. Une victoire précieuse qui permet à l'OA de rejoindre la JSS en tête avec 14 points chacun, alors que le MCEB, avec 3 unités seulement, reste scotché à l'avant-dernière place au tableau.

L'autre match disputé vendredi, entre l'ES Mostaganem et l'ASO Chlef, est revenu aux visiteurs. Après une première période équilibrée, les Chelifiens ont trouvé la faille par Bekkouch (64e). Il s'agit de la deuxième victoire de la saison pour l'ASO, qui enchaîne un cinquième match sans défaite, le propulsant à la 5e place, en

compagnie du MC Alger et du MC Oran, avec 10 points chacun.

En revanche, l'ESM de l'ancien international, Benlamri, concède son deuxième revers de rang, et le premier à la maison, confirmant, à ses dépens, son irrégularité persistante depuis le début de l'exercice. Les péripéties de cette 8e journée se sont poursuivies hier samedi avec deux matchs au menu : ES Ben Aknoun-CS Constantine (15h00) et MC Oran-JS Saoura (18h00). Cette 8e journée se poursuivra mardi et mercredi avec deux belles affiches : JS Kabylie-USM Khenchela et MC Alger-Paradou AC, alors que les matchs CR Belouizdad-ES Sétif et USM Alger-MB Rouissat, ont été reportés à une date ultérieure.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (5E JOURNÉE)

Le CA Batna et le NA Hussein-Dey nouveaux leaders

Le CA Batna et le NA Hussein-Dey se sont emparés du leadership des Groupes Centre-Est et Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, grâce à leurs victoires respectives contre le CR Béni Thour (1-0) et l'ASM Oran (2-0), vendredi après-midi, dans le cadre de la 5e journée.

Une ascension rendue possible, faut-il le souligner, par les faux-pas des ex-co-leaders, le RC Kouba et l'ASM Oran, tombés respectivement chez le CRB Adrar (2-1) et le NAHD (2-0), au moment où dans le Groupe Centre-Est, l'US Biskra s'est contentée d'un nul vierge chez le NRB Telaghma (0-0).

A l'instar du RCK et de l'ASMO, la formation des Zibans se retrouve désormais

sur la troisième marche du podium, et se voit même menacée par le retour de certaines équipes du milieu de tableau, notamment, celles qui ont réussi de bons résultats au cours de cette 5e journée. Parmi elles, la JSD Jijel, qui a dominé le MO Constantine (1-0), et surtout l'US Chaouia, qui a réussi à ramener un précieux succès (3-2) de son déplacement chez l'AS Khroub.

De son côté, le nouveau promu, Béni Oulbane, a confirmé sa rapide adaptation avec le championnat de Ligue 2, en remportant un nouveau succès, qui le propulse à la 6e place du classement avec 8 points. Cette fois, la victime a été l'USM Annaba, qui a dû s'incliner (1-0).

Dans le bas du tableau, le GC Mascara

et l'IB Khemis El Khechna ont enchaîné une cinquième défaite en autant de matchs, ce qui les maintient dans une confortable position de lanterne rouge, avec zéro point au compteur. Autre fait marquant lors de cette 5e journée, la première victoire de la saison pour le RC Arbaa, remportée au forceps face à la JS Texraïne (2-1), et qui signe peut-être l'envol de ce club, secoué par de nombreux problèmes à l'entame de la saison.

Enfin, concernant le choc tant attendu entre le WA Tlemcen et la JSM Tiaret, il s'est finalement soldé par un nul vierge (0-0), qui n'arrange aucune des deux équipes qui restent scotchées à la troisième place avec 10 points.

R.S

HAND/ SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2025 (MESSIEURS)

Le HBC El-Biar sacré devant l'O El-Oued (28-23)

Le HBC El-Biar a remporté la Supercoupe d'Algérie masculine de handball 2025, en s'imposant devant l'Olympique El-Oued sur le score de 28 à 23 (mi-temps : 13-10), vendredi soir à salle omnisports "Boudjriha Messaoud fils de Mustapha" de Jijel.

Les handballeurs d'El-Biar décrochent à cette occasion leur deuxième trophée de la saison après la Coupe d'Algérie 2025 et succèdent au palmarès de l'épreuve au Mouloudia de Bordj Bou Arreridj sacré aux dépens de la JSE Skikda (18-15).

Dans la finale féminine, disputée plus tôt ce vendredi, les handballeuses du HBC El-Biar ont conservé le trophée de la Supercoupe, en dominant leurs homologues du CF Boumerdes sur le score de 37 à 17 (mi-temps : 18-04).

A la faveur de ce nouveau succès, les détentrices du trophée décrochent un troisième titre cette saison après le doublé Coupe-Championnat, et soulèvent la Supercoupe pour la quatrième fois après 2021, 2023 et 2024, égalant ainsi le record de l'ex GS Pétrolier sacré en (2016, 2017, 2018 et 2019).

Résultats partiels des finales de la Super Coupe d'Algérie 2025:

Finale dames : HBC El-Biar - CF Boumerdes 37-17 Finale messieurs : O.El-Oued - HBC El-Biar 23 -28.

FOOT/ QUALIFS.CAN 2026 FÉMININE (2E ET DERNIER TOUR) ALGÉRIE

Benstiti retient 26 joueuses pour le Cameroun

Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football, Farid Benstiti, a fait appel à 26 joueuses, en vue de la double confrontation face au Cameroun, les 23 et 28 octobre, comptant pour le 2e et dernier tour de qualification à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, à indiqué la Fédération algérienne (FAF), vendredi dans un communiqué.

La première manche se jouera le jeudi 23 octobre 2025 au stade Miloud-Hadefi d'Oran (19h00), alors que le match retour se jouera le mardi 28 octobre au stade de la Réunification à Douala (15h30).

Les 26 joueuses, dont deux évoluant en championnat local, entreront en stage lundi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Les Algériennes se sont qualifiées pour le 2e et dernier tour qualificatif de la CAN-2026, en dominant en février dernier le Soudan du Sud, dans les deux manches : aller : 5-0, retour : 3-0. Pour rappel, la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 (dames), se jouera du 17 mars au 3 avril 2026.

Liste des 26 joueuses convoquées : Gardiennes : Ngazi (O.Marseille/ France), Lounas (ASE Alger-Centre), Haley (JS Kabylie)

Joueuses : Battouri (Stade de Reims/ France), Belkhirer (AS Saint-Etienne/ France), Belloumou (West Ham/ Angleterre), Bendris (AS Cannes/ France), Bethi (RC Nantes/ France), Boussaha (Al Ittihad/ Arabie saoudite), Boutaleb (AJ Auxerre/ France), Bouzid (Thonon Evian G/ France), D'Oria (Le Mans FC/ France), Dafeur (Bristol City FC/ Angleterre), Guellati (RC Lens/ France), Abadou (FC Sion/ Suisse), Hamideche (Besiktas/ Turquie), Ikene (US Saint-Malo/ France), Jacob (FC Metz/ France), Karchouni (FC Servette/ Suisse), Khezami (O. Marseille/ France), Alaouche (Antalyaspor/ Turquie), Adjabi (Le Havre AC/ France), Naili (AS Cannes/ France), Ould Braham (Trabzonspor/ Turquie), Smaïli (RC Lens/ France), Taleb Muller (FC Sion/ Suisse).

R.S

HAÏTI

L'embargo de l'ONU sur les armes prolongé

Le Conseil de sécurité de l'ONU a prolongé vendredi pour un an l'embargo sur les armes et équipements militaires à destination d'Haïti, sauf exceptions, et ajouté deux personnes sur sa liste de sanctions. En 2022, pour tenter de freiner l'escalade de la violence des gangs qui ravagent le pays, le Conseil avait mis en place un régime de sanctions incluant un embargo ciblé sur les armes, renforcé ensuite pour interdire tous les transferts d'armements vers Haïti, embargo qui exclut toutefois les forces de l'ordre haïtiennes et la mission internationale d'aide à la police. Soulignant son inquiétude quant à l'impact du trafic d'armes à destination des gangs, le Conseil a prolongé vendredi cet embargo d'un an, dans une résolution adoptée à l'unanimité. Le Conseil a d'autre part prolongé vendredi pour un an le régime de sanctions ciblées (interdiction de voyager, gel des avoirs) mis en place en 2022, ajoutant deux personnes à la liste.

PRÉSIDENTIELLE
IVOIRIENNE**Interdiction pour deux mois d'activités politiques, sauf pour les candidats**

Les autorités ont interdit vendredi 17 octobre les manifestations ou meeting des «partis ou groupements politiques» pour une période de deux mois. Les cinq candidats en lice pour le scrutin présidentiel de samedi prochain ne sont pas concernés par cette interdiction. Cette mesure fait suite à une décision du Conseil national de Sécurité, qui il y a deux semaines, interdisait toute manifestation contestant les décisions prises par le Conseil constitutionnel. Cette mesure vise notamment les mobilisations initiées par les deux principaux partis d'opposition, le PDCI et le PPA-CI, qui ont vu, le 8 septembre dernier, les dossiers de leurs candidats, Tidjane Thiam et Laurent Gbagbo, invalidés pour cette élection. Ces partis protestent par ailleurs contre une nouvelle candidature du président sortant, Alassane Ouattara, qui brigue un 4ème mandat. La semaine dernière, près de 710 personnes avaient été interpellées suite à une marche interdite de l'opposition, selon le ministère de l'Intérieur. Une cinquantaine ont été condamnées cette semaine à trois ans de prison ferme pour notamment «troubles à l'ordre public».

MADAGASCAR

Le colonel Michael Randrianirina investi président

Vendredi, le colonel Michael Randrianirina, celui-là même qui avait appelé les militaires à refuser «d'être rémunérés pour tirer sur nos amis, nos frères, nos sœurs» manifestants et qui avait annoncé la prise de pouvoir par l'armée, a officiellement été investi «président de la refondation» de la République de Madagascar. Il a prêté serment devant les juges de la Haute Cour constitutionnelle (HCC) du pays. Il a été décoré de la «Grand Croix de première classe de l'Ordre national», distinction réservée uniquement aux présidents.

«Ce jour marque un tournant historique pour notre pays avec un peuple en effervescence, mû par la volonté du changement et par l'amour profond de sa patrie. Nous ouvrons avec allégresse un nouveau chapitre de la vie nationale, a-t-il lancé dans son premier discours. Malheureusement, 65 ans après son indépendance, Madagascar figure encore parmi les pays les plus pauvres du monde. Cette situation chaotique a éveillé la conscience d'une jeunesse audacieuse, une jeunesse qui espère un futur plus prometteur et un avenir plus sûr pour eux et pour les gé-



érations à venir. Cette jeunesse victime d'injustice, de pillage de ses ressources et de détournements de biens publics, composée majoritairement de la Génération Z, soutenue par l'ensemble des citoyens malgaches, est descendue dans les rues pour réclamer la Refondation nationale et la résolution des problèmes socio-économiques récurrents, notamment les coupures incessantes d'eau et d'électricité.»

Dénonçant un «régime autoritaire» ayant plongé le pays «dans l'obscurité pendant des années» et qui a «joué la carte de la violence, de la brutalité et de la violation des droits de l'homme», le colonel Michael Randrianirina a promis de «travailler avec toutes les forces vives de la Nation» et «une rupture avec le passé». Il a ajouté : «Nous nous engageons à entreprendre toutes les actions et mesures nécessaires à l'encontre

des ennemis de la République, à réparer les torts subis par les victimes durant le mouvement populaire et à garantir le libre exercice des droits fondamentaux et libertés fondamentales, dont la liberté d'expression.» Le nouvel homme fort du pays a par ailleurs invité les représentants d'autres États à «accompagner Madagascar dans le processus de pilotage et de mise en œuvre de la Refondation nationale».

GUINÉE-BISSAU

12 candidats dont le président sortant, en lice pour la présidentielle

Au total, 12 candidats dont le président sortant, Umaro Sissoco Embalo, sont autorisés à participer à l'élection présidentielle bissau-guinéenne prévue le 23 novembre 2025, a annoncé vendredi la Cour suprême de Justice. Soutenu par la Plateforme républicaine "Nô Kumpu Guiné", M. Embalo affrontera notamment l'ancien chef de l'Etat José Mario Vaz, présenté par la Convergence nationale

pour la liberté et le développement (COLIDE-GB) et l'ancien Premier ministre Baci Dja, soutenu par le Front patriotique de salut national (FREPASNA). La Cour suprême a précisé que les douze candidats avaient été retenus après examen et validation des dossiers, ajoutant que sa décision était définitive et sans possibilité de recours.

PAKISTAN

Discussions au Qatar avec les talibans

La trêve entre Kaboul et Islamabad, qui a volé en éclats après des frappes pakistanaises, va faire l'objet de discussions au Qatar, a rapporté samedi la télévision d'Etat pakistanaise. Au moins 10 civils ont été tués vendredi soir dans la province afghane de Paktika, à la frontière, dans des frappes pakistanaises, d'après Kaboul, qui a accusé son voisin d'avoir rompu leur cessez-le-feu. A son annonce mercredi à 15h00, Islamabad avait affirmé que la trêve devait durer 48 heures mais l'Afghanistan avait estimé qu'elle serait en vigueur jusqu'à sa violation par la partie adverse. A son ex-

piration selon le délai annoncé par Islamabad, aucune partie n'avait fait état de sa prolongation, ni annoncé officiellement de discussions bilatérales à son sujet. Mais hier samedi, la télévision d'Etat pakistanaise a annoncé que le ministre de la Défense Khawaja Asif et le chef des services de renseignement, le lieutenant-général Asim Malik, se rendraient dans la journée au Qatar pour mener des discussions avec les talibans afghans. Le gouvernement taliban a confirmé samedi qu'il prendrait part à ces discussions. «Une délégation de haut niveau de l'émirat islamique, menée

par le ministre de la Défense Mohammed Yaqoub, est partie pour Doha aujourd'hui (samedi)», a indiqué le porte-parole du gouvernement taliban, Zabihullah Mujahid, sur X. Si un haut responsable taliban avait assuré à l'AFP vendredi soir que «l'Afghanistan ripostera» aux frappes pakistanaises, aucun tir n'a été entendu dans la nuit, d'après des correspondants de l'AFP dans la région. Le porte-parole du gouvernement taliban, Zabihullah Mujahid, avait estimé vendredi soir que des «négociations» pouvaient «régler les problèmes».

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Massacre contre une famille palestinienne de 11 personnes

La Défense civile de Gaza a déclaré, vendredi soir, que l'armée d'occupation israélienne avait commis un massacre contre une famille palestinienne en ciblant un véhicule civil transportant 11 personnes, sans aucun avertissement, après qu'il ait franchi ce qu'on appelle la « ligne jaune ».



Dans un communiqué, le porte-parole de la Défense civile, Mahmoud Bassal, a expliqué que le véhicule transportait 11 membres de la famille Shaaban, dont 7 enfants et deux femmes, lorsqu'il a été pris pour cible par l'armée israélienne dans le quartier de Zaytoun, à l'est de la ville de Gaza. Il a précisé que l'attaque a eu lieu sans avertissement préalable, juste après que le véhicule a franchi la « ligne jaune ».

Bassal n'a pas précisé si tous les membres de la famille avaient été tués ou s'il y avait des survivants blessés. Il a insisté sur le fait qu'il aurait été possible de les avertir ou d'intervenir d'une manière qui n'aurait pas conduit à leur mort ».

Et d'ajouter : « Ce qui s'est passé confirme que l'occupation reste as-

soiffée de sang et déterminée à commettre des crimes contre des civils innocents ».

La « ligne jaune » est une ligne imaginaire qui sépare les zones contrôlées par l'armée d'occupation israélienne de celles où les Palestiniens sont autorisés à se déplacer à travers la bande de Gaza.

L'accord de cessez-le-feu conclu entre le Hamas et Israël, sous médiation régionale et internationale, et entré en vigueur le 10 octobre dernier, prévoit un retrait partiel de l'armée israélienne de plusieurs zones de la bande de Gaza vers de nouvelles positions appelées « ligne jaune ».

LE BILAN S'ALOURDIT À 68.116 MARTYRS

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait 68.116 martyrs et 170.200 blessés, en majo-

rité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan donné hier samedi par les autorités sanitaires palestiniennes. Les corps de 29 martyrs ainsi que 21 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Gaza au cours des dernières 48 heures, précise la même source, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Les autorités sanitaires palestiniennes ont, par ailleurs, précisé que depuis l'entrée en vigueur le 11 octobre courant d'un accord de cessez-le-feu à Gaza, 27 Palestiniens sont tombés en martyrs après avoir succombé à des blessures reçues lors de précédents attaques et bombardements sionistes tandis que 404 corps de martyrs ont été retirés des décombres.

R.I

UNRWA

8.000 enseignants de prêts à aider les enfants à regagner les bancs de l'école

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a affirmé que plus de 8.000 de ses enseignants dans la bande de Gaza sont prêts à aider les enfants à regagner les bancs de l'école. L'UNRWA a souligné, dans une déclaration publiée samedi sur les réseaux sociaux, qu'il s'agit de "la plus grande organisation humanitaire opérant dans la bande de Gaza et qu'elle doit être autorisée à accomplir ses tâches sans aucun obstacle". Et de poursuivre: "Les enfants de Gaza sont privés d'éducation depuis très longtemps", soulignant la nécessité de leur permettre de retourner à l'école "le plus rapidement possible". Dans ce contexte, le ministre palestinien des Travaux publics et du Logement, Ahed Bseiso, avait précédemment confirmé que le nombre d'écoles détruites ou endommagées à Gaza, au cours de deux ans d'agression génocidaire sioniste, s'élevait à 1.660, dont environ 70 % ont été complètement détruites. De plus, sept universités ont été détruites, privant environ 785.000 étudiants palestiniens de leur droit à l'enseignement.

R.I

CRIMES DE GUERRE À GAZA

La CPI maintient les poursuites contre Netanyahu et Gallant

La Cour pénale internationale (CPI) a renouvelé son soutien aux mandats d'arrêt émis contre le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, et son ancien ministre de la Défense, Yoav Gallant, pour génocide présumé dans la bande de Gaza.

Vendredi, la Cour de La Haye a rejeté pour la deuxième fois un recours déposé par l'État d'Israël contre les mandats d'arrêt, qui accusent les deux responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité dans la bande de Gaza.

Dans une décision de dix pages, la Cour a précisé qu'« Israël répète ses arguments précédents », faisant référence à un premier recours rejeté en juillet 2025, dans lequel Israël contestait également la compétence de la Cour.

Le journal israélien Yedioth Ahronoth a rapporté, citant des sources bien informées, qu'« Israël a réitéré dans son second appel que la Cour n'est pas compétente pour enquêter sur des crimes commis sur le territoire palestinien ».

Cependant, la Cour a affirmé dans sa décision qu'elle « n'est pas tenue de débattre la question de compétence soulevée par Israël avant l'exécution des mandats d'arrêt », précisant que leur délivrance a été effectuée dans le cadre d'une procédure indépendante.

Certains milieux juridiques israéliens estiment qu'un accord de cessez-le-feu et d'échange de prisonniers à Gaza pourrait suspendre les poursuites de la Cour contre Netanyahu et Gallant, bien qu'un tel accord « n'ait pas d'impact officiel sur le cours de la procédure ».

Il est à noter que la CPI avait déjà rejeté, en juillet dernier, une demande officielle d'Israël visant à annuler les mandats d'arrêt et à suspendre l'enquête visant Netanyahu et Gallant.

Pour rappel, la Cour pénale internationale a reconnu, le 5 février 2021, la Palestine comme État partie au Statut de Rome, lui conférant ainsi une compétence judiciaire couvrant les territoires palestiniens occupés depuis 1967.

R.I

APRÈS DEUX ANS DE GÉNOCIDE SIONISTE

L'ONU alerte sur la situation catastrophique à Gaza

Le coordonnateur principal des urgences du Fonds de l'ONU pour l'enfance (UNICEF), Hamish Younga, a alerté sur la situation catastrophique dans la bande de Gaza, soulignant la nécessité d'autoriser l'entrée sans restriction de toutes les fournitures essentielles pour répondre aux besoins humanitaires croissants de la population de l'enclave ravagée par deux ans de génocide sioniste. "La qualité de l'aide dont ont besoin les Palestiniens de la bande de Gaza est aussi importante que sa quantité", a déclaré vendredi le responsable onusien, avant de souligner "la nécessité

d'autoriser l'entrée sans restriction de toutes les fournitures essentielles pour répondre aux besoins humanitaires croissants". Younga a précisé que les Palestiniens de Gaza ont besoin de tentes, de bâches et d'eau potable, soulignant également l'urgence de fournir le carburant et les équipements nécessaires à la production et à la distribution de l'eau, ainsi que la réparation des canalisations et des usines de dessalement. Par ailleurs, le responsable de l'ONU a qualifié la situation à Gaza de "catastrophique", notant que tous les hôpitaux ont été détruits ou gravement endomma-

gés, par les bombardements sionistes, tandis que les habitants souffrent de graves pénuries de nourriture et d'abris. "Il est urgent de faire tous les efforts possibles pour acheminer toutes ces fournitures dont je parle", a-t-il insisté. Et de poursuivre: "Il devrait y avoir 600 camions chargés de fournitures chaque jour, y compris une gamme complète de matériel provenant du secteur privé et de fournisseurs commerciaux, en plus de l'aide humanitaire vitale fournie par l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial, le Fonds des Nations Unies pour la population et l'Organisation mondiale de la santé", a-t-il

déclaré. Il a poursuivi que la bande de Gaza avait également besoin d'environ 50 camions-citernes par jour, ainsi que de gaz de cuisine, ce qui, a-t-il souligné, "est essentiel pour la population de Gaza". Le responsable de l'UNICEF a aussi souligné qu'"un accès sûr à l'intérieur de la bande de Gaza est une condition préalable à la distribution de l'aide", affirmant: "Nous avons besoin de liberté de mouvement dans toute la bande de Gaza afin de pouvoir livrer des fournitures aux enfants les plus vulnérables, à leurs mères et aux familles qui s'occupent d'eux".

R.I

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BEJAIA

Clôture de la 14e édition avec un hommage rendu au comédien Mustapha Ayad

La 14e édition du festival international du théâtre de Bejaia (FITB), dédiée au continent africain, a été clôturée vendredi soir par un vibrant hommage rendu au grand comédien Mustapha Ayad.

La cérémonie de clôture du festival, qui s'est déroulée au théâtre régional "Abdelmalek Bouguermouh", a été marquée par l'hommage à Mustapha Ayad, un grand du théâtre qui a partagé la scène plus d'un demi-siècle durant avec les illustres noms des arts dramatiques qu'a connus l'Algérie. Un film retraçant la longue carrière de Mustapha Ayad, élevé dans une famille qui a compté beaucoup d'artistes, a été projeté à l'occasion.

Fils de Rouiched (de son vrai nom Ahmed Ayad), Mustapha Ayad a indiqué que l'hommage qui lui a été rendu "c'est aussi un hommage à son père". Comédien, auteur et metteur en scène, Mustapha Ayad est né le 18 juin 1948 à Alger. Après une formation à l'ex-Institut d'art dramatique et chorégraphique de Bordj El Kiffan (INADC, actuel Institut supé-



rieur des métiers des arts et spectacles, ISMAS). A l'issue de ses études, il intègre le Théâtre national algérien (TNA). Il a joué dans de nombreuses pièces de théâtre dont "El bouaboun". Il interprète aussi des rôles dans les films et feuilletons notamment "Hassen taxi" et "Hassen nia" de Rouiched, "Serkadji", "Hassen

au maquis", "Printemps noir" et "El badHra". Mustapha Ayad a obtenu en 2005 le "Fennec d'or" de la meilleure interprétation masculine pour le film "Le printemps noir". Il a écrit un livre intitulé "Rouiched mon père mon ami". La cérémonie a été marquée également par l'hommage rendu par le commissariat du festival à l'ensemble des colla-

borateurs qui ont contribué à la réussite du rendez-vous culturel africain qu'a abrité la ville de Bejaia.

En outre, le public a eu droit au dernier spectacle théâtral programmé pour cette 14e édition du festival avec la pièce de théâtre "Juste savoir" de Guinée, et ce après avoir découvert des pièces de théâtre venant du Sénégal, Mauritanie, Burkina Faso, Tunisie et de la Côte d'Ivoire.

Ainsi, le public du théâtre, adultes et enfants, a pu découvrir plusieurs pièces de théâtre et des spectacles de contes animés par de grands artistes durant toute la semaine au niveau de la maison de la culture "Taous Amrouche" qui a abrité une partie des programmes du festival.

Cette édition a permis également aux habitants de plusieurs régions de la wilaya de vivre l'ambiance du théâtre grâce aux spectacles organisés à travers plusieurs communes, à l'occasion du festival.

R.C

Palais de la Culture Moufdi-Zakaria : L'artiste-plasticien Mourad Abdellaoui expose ses œuvres

L'exposition de peinture intitulée "Les rêves du silence" de l'artiste-plasticien Mourad Abdellaoui s'est ouverte jeudi à Alger, présentant un grand nombre de ses œuvres, conçues dans l'abstraction contemporaine.

Accueillie à la Galerie Baya au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, l'exposition, qui explore, de manière non figurative, les formes, les couleurs et les lignes, met en valeur, jusqu'au 30 octobre 135 œuvres sur toiles, de formats différents que l'artiste a présentés sans titres, ouvrant la voie à l'émotion et au ressenti.

Une approche artistique contemporaine qui met l'accent sur les aspects visuels des œuvres, travaillées avec minutie jusqu'à pénétrer le regard du visiteur et réveiller en lui l'expression des idées et des émotions.

Des œuvres abstraites dans lesquelles l'artiste a usé de techniques mixtes, avec différents matériaux pour exprimer ses préoccupations, à travers une clairvoyance accrue et une vision bien inspirée des paradoxes et des travers des sociétés dans le monde.

Des œuvres s'ouvrant à des interprétations et des méditations multiples, réalisées dans différentes techniques, comme les rayures qui font naître les reliefs et la profondeur sur la toile et les diverses formes géométriques, entre autres.

Né à Ain Beida en 1964, Mourad Abdellaoui est diplômé de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts d'Alger en 1989, année où il entame une carrière prolifique.

De ses débuts figuratifs à une phase expressionniste, l'artiste a progressivement trouvé dans l'abstraction le champ le plus fertile pour exprimer sa vision du monde et ses interrogations profondes.

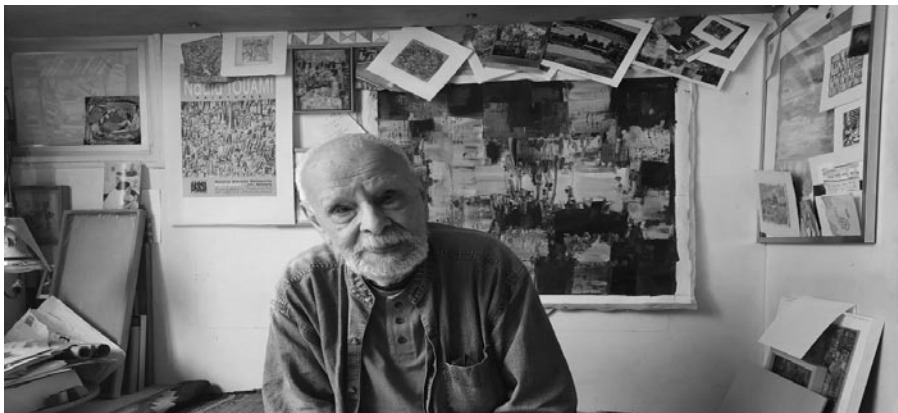
En perpétuelle quête de perfectionnement, Mourad Abdellaoui a exposé partout en Algérie, ainsi que dans plusieurs pays arabes et européens, où il a été également distingué à plusieurs reprises.

Puisant son inspiration dans la vie et du quotidien, l'artiste a toujours été fasciné par la splendeur et la beauté de l'Algérie.

Mourad Abdellaoui soutient qu'il passe beaucoup de temps dans son atelier à Ain Beida qu'il perçoit comme un véritable laboratoire de recherches dans lequel il expérimente, depuis 35 ans, les techniques, les couleurs, les idées, les formes et les matières.

R.C

Musée des Beaux-Arts Alger : une exposition en hommage à l'artiste Mohamed Aksouh inaugurée



Un bel hommage a été rendu à Mohamed Aksouh, un des doyens des artistes plasticiens algériens, à travers l'exposition d'une vingtaine de ses œuvres qui rappellent le parcours artistique singulier de ce grand artiste qui a voué plus de 60 ans de sa vie au service du patrimoine culturel algérien.

Organisée par l'Agence algérienne pour le Rayonnement culturel (AARC), l'exposition est visible jusqu'au 30 du mois en cours au Musée national des Beaux Arts à Alger, présentant des toiles aux formats moyens et petits, conçues entre 2000 et 2021, quelques documents d'archives en vitrine, du Musée et de l'artiste, en lien avec son activité artistique foisonnante depuis 1962.

Les quelques tableaux exposés, parmi l'œuvre colossale de Mohamed Aksouh ne portent pas de titres, un choix délibéré de l'artiste qui vise à faire éclore le sens de chaque pièce, à travers l'inter-

prétation strictement personnelle et libre du récepteur, qui s'approprie l'œuvre ainsi achevée, la faisant alors, sienne.

Inspirée par la mer, le désert et la lumière d'Alger, l'œuvre de l'artiste évolue d'une abstraction colorée vers des compositions plus épurées, dominées par le blanc et les nuances d'ocre.

A travers la peinture, la gravure et la sculpture, M. Aksouh, artiste accompli et poète des formes et des couleurs, exprime une quête spirituelle et poétique, liant la matière à la lumière dans des œuvres singulières, empreintes de modernité, qualifiées de splendeurs cosmiques, peintes dans différentes techniques, à la gouache, à l'aquarelle ou encore à l'huile.

Né en 1934 à Alger, Mohamed Aksouh, artiste-peintre et graveur algérien non figuratif, est considéré comme l'un des pionniers de la peinture moderne en Algérie.

Formé dans un premier temps, comme forgeron, il découvre l'art à la Maison des jeunes d'Hussein Dey avant de s'établir en France en 1965, où il poursuit une carrière marquée par l'expérimentation des mélanges et des couleurs, à la recherche de la lumière.

Mohamed Aksouh est une figure majeure de l'art contemporain algérien, un passeur entre deux rives, entre la lumière du Sud et la rigueur de l'abstraction.

Son parcours illustre la fusion entre artisanat et art, matière et esprit, silence et lumière une peinture habitée par la mémoire d'Alger et la quête universelle de la beauté.

Mohamed Aksouh a exposé dans de nombreuses galeries et musées à travers le monde, Son œuvre colossale est saluée pour sa profondeur spirituelle, son ancrage méditerranéen et son abstraction poétique.

R.C

Constantine : un Salon national pour la photographie

La Maison de la culture Malek Haddad de Constantine abritera, du 1er au 3 novembre prochain, la 3ème édition du Salon national de la photographie, placé sous le thème "Les formes de la Révolution à travers l'objectif", avec la participation de photographes qui représentent plusieurs wilayas du pays.

Cette manifestation vise à valoriser la mémoire nationale à travers la photographie et à mettre en avant sa valeur artistique et documentaire dans la préservation des étapes de la Révolution de libération et du combat national pour la liberté et l'indépendance.

La participation à cette édition s'articule autour de trois axes principaux : "la photo révolutionnaire", "la photo historique" et "le récit photographique court" retraçant un événement historique précis à travers une série de trois à cinq clichés accompagnés d'un texte explicatif. Les œuvres doivent être originales et non traitées par des moyens d'intelligence artificielle, tout en respectant les règles artistiques et éthiques.

Le salon sera marqué par des expositions et des conférences sur "le rôle de la photographie dans la documentation de la Révolution algérienne", ainsi que par la remise de distinctions aux photographes les plus méritants.

R.C

Tiaret : ouverture d'une annexe dédiée à la formation musicale

Une annexe dédiée à la formation musicale a récemment été inaugurée au niveau de la Maison de la Culture et des Arts "Ali Mâachi" de Tiaret.

Cette annexe, baptisée du nom du moudjahid défunt Mustapha Belarbi, est rattachée à l'Institut régional de formation musicale "Blaoui El Houari" d'Oran, accueille 20 étudiants inscrits dans trois spécialités : violon, oud et guitare. Trois enseignants spécialisés assurent l'encadrement de cette première promotion.

Ils dispensent des cours théoriques sur l'histoire de la musique, le solfège, le chant choral, les langues et la matière de spécialité, en plus des cours pratiques, à raison de 25 heures par semaine. A l'issue de leur parcours, les étudiants obtiennent le Certificat d'études musicales générales.

La durée de formation est de quatre ans pour les titulaires d'un niveau de troisième année secondaire, et de six ans pour ceux ayant un niveau compris entre la quatrième année moyenne et la deuxième année secondaire.

TÉLÉ

VISION



TF1 Ant-Man et la Guêpe : 21h10 Quantumania



Alors que Hope a repris l'entreprise familiale, Scott profite de sa nouvelle notoriété en tant qu'Avenger au point de négliger sa fille Cassie.

france 3 Les enquêtes de Dan Sommerdahl



Les attractions foraines s'installent en ville pour toute la période estivale et attirent les visiteurs venus profiter des manèges et des stands. L'atmosphère festive bascule brutalement vers le drame lorsqu'un forain est découvert assassiné sur son propre stand, suscitant la panique parmi la foule.

TFX Le grimoire d'Arkandias 21h15



Théo, un collégien timide et mal dans sa peau, peine à trouver sa place dans un monde qui ne semble pas fait pour lui. Entre les moqueries de ses camarades et les difficultés familiales, sa vie est loin d'être un conte de fées. Heureusement, il peut compter sur ses deux seuls amis : Bonneuve, un apprenti cinéaste aussi peu populaire que lui, et Laura, une adolescente rebelle au caractère bien trempé.

tmc Esprits criminels



La disparition mystérieuse de Jason Gideon, un profiler emblématique du FBI, pousse son ancien collègue David Rossi à sortir de sa retraite pour rejoindre l'équipe des Behavioral Analysis Unit.

TF1 SERIES FILMS Killer Coaster 21h10



Alors qu'un affrontement est sur le point d'éclater entre les Jimenez et les Poissonnet, un message de mort interrompt les deux clans.

5ter Les évadés 20h55



Andy Dufresne, un jeune banquier respecté, voit sa vie basculer du jour au lendemain lorsqu'il est condamné à la réclusion à perpétuité pour le meurtre de sa femme et de son amant.

C STAR Chicago Fire



Le chef Boden est contraint d'intervenir en lançant un ultimatum à Kelly Severide et Stella Kidd, forçant chacun à réfléchir à ses priorités et à ses loyautés.

Au début de sa carrière, Keanu Reeves a failli changer de nom



En pleine promotion du film "Good Fortune", Keanu Reeves s'est confié sur le début de sa carrière. Keanu Reeves a été encouragé à changer de nom lorsqu'il est arrivé à Hollywood. La star de 61 ans a connu un énorme succès dans le cinéma mais son manager pensait initialement que le nom de Keanu pourrait nuire à ses perspectives de carrière. Lors d'une apparition dans le podcast New Heights, Keanu a expliqué : "J'ai été payé quand j'avais environ 16 ans, donc j'étais acteur professionnel vers 16 ou 17 ans. J'étais à Toronto, au Canada, puis j'ai trouvé un manager qui vivait à Los Angeles... À 20 ans, j'ai pris ma voiture pour me rendre à Los Angeles. Je suis sorti de ma voiture et mon manager m'a dit "Nous voulons changer ton nom". C'était en quelque sorte mon moment de bienvenue à Hollywood. Keanu a brièvement envisagé de changer son nom pour "Chuck Spadina". Cependant, il a finalement décidé qu'il ne devait pas faire de compromis dans sa quête du succès à Hollywood. "Mon deuxième prénom est Charles, alors je me suis dit Chuck ? Et j'ai grandi dans une rue appelée Spadina, [donc] Chuck Spadina" a-t-il ajouté. "Et puis j'ai pensé à quelque chose comme Templeton. Je suis donc devenu KC Reeves. J'ai été crédité sous le nom de KC Reeves... Et puis je n'ai pas pu le faire. Et je passais des auditions et ils disaient KC Reeves. Et je ne répondais même pas. Six mois plus tard, je me suis dit : "Je ne vais pas faire ça". C'est un moment hollywoodien". Il n'est pas le seul à faire une telle révélation dans ce podcast. Fin septembre, déjà dans New Heights, Leonardo DiCaprio, actuellement à l'affiche du nouveau film de Paul Thomas Anderson, Une bataille après l'autre, a expliqué que son premier manager l'a fortement incité à changer de nom pour ne pas en avoir un "trop ethnique". Il a donc failli s'appeler Lenny Williams, avant de contester ce choix.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

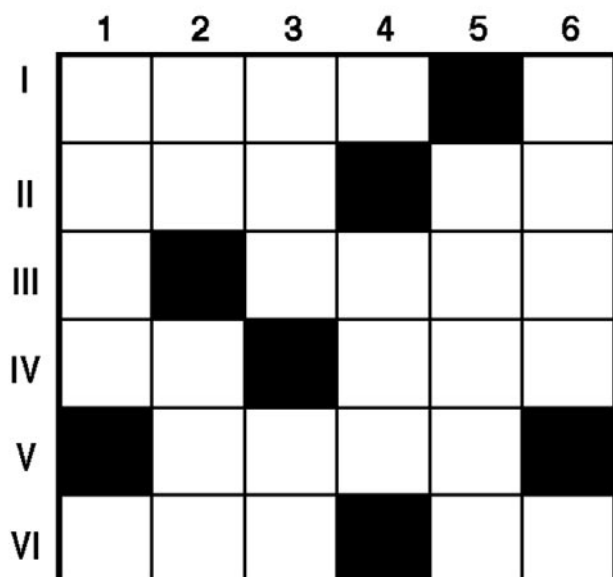
Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés



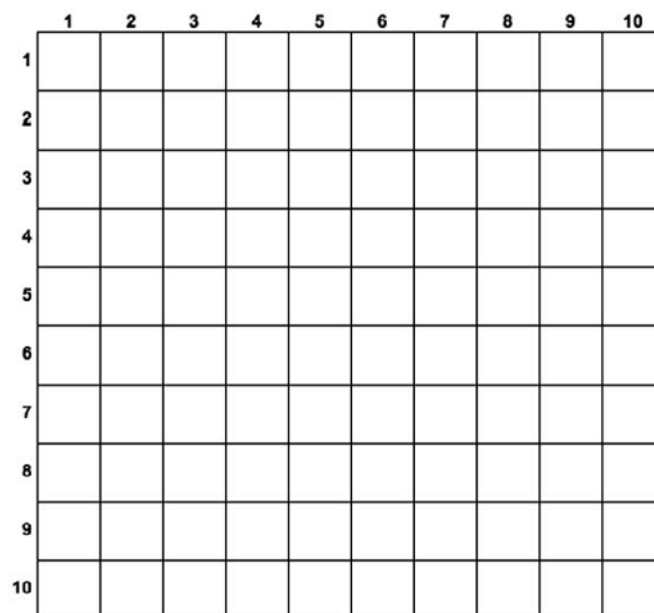
HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191



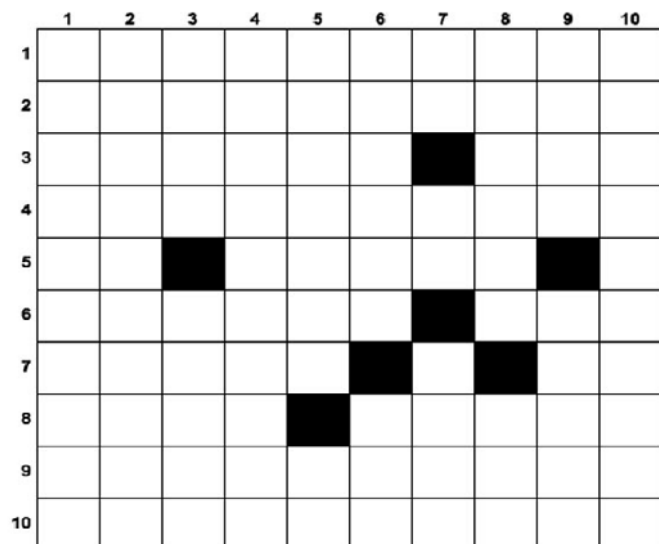
Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds ! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus ! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191



Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

15 morts et 488 blessés en 48 heures

Quinze personnes sont décédées et 488 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré à Bouira avec 2 morts et 25 blessés, suite à 18 interventions liées aux accidents de la route, a précisé la même source.

BIRTOUTA (ALGER)

Démantèlement d'une bande pour agression d'une personne

Les unités de la Gendarmerie nationale (GN) ont démantelé une bande ayant agressé une personne dans un quartier de la commune de Birtouta (Alger), suite à la diffusion d'une vidéo de cet acte criminel sur les réseaux sociaux, a indiqué, vendredi, un communiqué des mêmes services. Les faits remontent à "l'agression et au vol dont a été victime une personne par trois individus, après avoir été piégé par l'un d'eux qui avait sollicité une course via une application mobile", a précisé la même source. A la suite de cet acte, les services de la Gendarmerie nationale ont "activé les dispositifs de renseignement et intensifié les investigations, à travers l'exploitation de la vidéo diffusée sur les réseaux sociaux documentant cette agression". L'opération a permis d'identifier les suspects, suite à quoi un plan bien ficelé a été mis en place et s'est soldé par la locali-

sation et l'arrestation des mis en cause en un temps record, selon la même source. "Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause seront présentés devant le procureur de la République territorialement compétent", a conclu le communiqué.

ONU

Près de 900 millions de pauvres exposés en plus à des chocs climatiques

Près de 80% des pauvres dans le monde, soit près de 900 millions de personnes, sont en plus directement exposés à des aléas climatiques renforcés par le réchauffement de la planète, un "double fardeau", a alerté l'ONU vendredi. Canicule, sécheresses, inondations... "Personne n'est épargné par les impacts de plus en plus forts et fréquents du changement climatique (...),

mais les plus pauvres d'entre nous sont les plus durement touchés", a commenté Haoliang Xu, directeur par intérim du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Le PNUD et le centre de recherche Initiative d'Oxford sur la pauvreté et le développement humain (OPHI) publient chaque année l'Indice mondial de pauvreté multidimensionnelle, qui brasse désormais des données de 109 pays où vivent 6,3 milliards de personnes. Selon leurs conclusions, 1,1 milliard de personnes vivaient en 2024 dans une pauvreté multidimensionnelle "aiguë", dont la moitié sont des mineurs. Un chiffre similaire à celui de l'année précédente. Deux régions sont particulièrement touchées: l'Afrique sub-saharienne (565 millions de pauvres) et l'Asie du Sud (390 millions), en outre très vulnérables aux impacts du changement climatique. Résultat, 78,8% de ces populations pauvres (887 millions de personnes) sont exposés directement à au moins une de ces menaces, la chaleur extrême arrivant en tête (608 millions), devant la pollution (577), les inondations (465) et la sécheresse (207). 651 millions sont exposés à au moins deux des risques, 309 millions à trois ou quatre risques, et 11 millions de pauvres ont même déjà subi les quatre en une seule année.

LA NATION

Dimanche 19 Octobre 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:31	12:34	15:47	18:12	19:31

Météo

Alger	27	Tizi Ouzou	29
Tiaret	29	Béjaïa	29
Constantine	26	Oran	26

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Des étudiants algériens participent au programme "Huawei Seeds For the Future 2025"

Une vingtaine d'étudiants algériens, issus de diverses universités, grandes écoles et instituts de formation professionnelle en Algérie participent à Shenzhen (Chine) au programme "Huawei Seeds For the Future 2025", a indiqué, hier, un communiqué de l'entreprise des télécommunications Huawei. Ces étudiants représentent plusieurs établissements relevant des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Poste et des Télécommunications, ainsi que de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, a précisé la même source. Cette sélection fait suite à une formation en ligne intensive de plus d'une semaine, ayant rassemblé 56 étudiants, encadrés par des

experts algériens et chinois spécialisés dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que dans l'entrepreneuriat, ajoute le communiqué. Les 20 meilleurs candidats ont obtenu les résultats requis à un examen final, leur permettant de participer à un voyage en Chine, a précisé la même source. Ces étudiants se trouvent depuis vendredi dernier en Chine où ils effectueront une visite au siège social de Huawei, ainsi que plusieurs laboratoires de recherche et campus technologiques de l'entreprise, a noté la même source, relevant qu'il s'agit pour ces étudiants d'une occasion de découvrir les dernières innovations dans les TIC et de nouer des liens avec des professionnels et chercheurs du secteur.

HYDROCARBURES

Sonatrach signe un mémorandum avec la compagnie nationale mozambicaine

Le groupe Sonatrach a signé, jeudi à Maputo, un mémorandum d'entente avec la compagnie nationale mozambicaine des hydrocarbures (ENH), visant à renforcer la coopération bilatérale dans les domaines du pétrole et du gaz au Mozambique, a indiqué un communiqué du groupe public. L'accord a été signé au siège du ministère mozambicain des Ressources minières et de l'Energie, par le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, et la présidente du Conseil d'administration de la compagnie ENH, Ludovina Bernardo, en présence du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, en visite de travail au Mozambique. L'accord définit les domaines d'intérêt commun, notamment en ce qui concerne la coopération dans le cadre des projets d'exploration et

de production d'hydrocarbures au Mozambique, et qui s'étendent aux activités de transport et Aval, et les services fournis sur l'ensemble de la chaîne de valeurs des hydrocarbures. Le mémorandum d'entente porte sur la coopération en matière de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel et de renforcement des capacités techniques des personnels de la compagnie mozambicaine, à travers le partage de connaissances dans les domaines de la géologie, de l'ingénierie et des activités pétrolières et ce, lors des sessions de formation dispensées par Sonatrach. Dans son communiqué, le groupe Sonatrach a estimé que cet accord "constitue un pas en avant sur la voie de la coopération énergétique entre l'Algérie et le Mozambique.

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉMIGRATION

Recueillement à la mémoire des chouchada à travers le territoire national



Des rassemblements de recueillement, accompagnés de l'observation d'une minute de silence, ont été organisés, jeudi à 11H00 à travers l'ensemble du territoire national, à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, commémorant le 64e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961, perpétrés par le colonialisme français contre les émigrés algériens sortis manifester pacifiquement à Paris et qui furent violemment réprimés. Ces rassemblements interviennent en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, instituant l'observation d'une minute de silence à cette date chaque année, à travers l'ensemble du territoire national ainsi qu'au niveau des représentations diplomatiques et consulaires de l'Algérie à l'étranger, à la mémoire des martyrs de ces massacres. Au siège de la Présidence de la République, le président de la République a observé une minute de silence à la

mémoire des chouchada, en compagnie des hauts cadres de la Présidence de la République. De même, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a observé, au siège du Conseil, une minute de silence, en présence de membres du Gouvernement et des membres et fonctionnaires du Conseil, et ce en marge d'une séance plénière du Conseil, consacrée aux questions orales. Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Braham Boughali a également observé, en compagnie des députés, cadres et employés de l'APN, une minute de silence devant le siège de l'institution. En marge de sa visite de travail dans la wilaya de Chlef, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a observé, au complexe industriel et commercial CAPTEN (Ténès) une minute de silence à la mémoire des chouchada des massacres du 17 octobre 1961, en compagnie du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M.

Saïd Sayoud et du ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir. Pour sa part, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense Nationale (MDN), Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire (ANP), accompagné de cadres du MDN, a observé, au siège de l'Etat-Major de l'ANP, une minute de silence à la mémoire des martyrs victimes de la répression brutale des manifestations pacifiques menées par les Algériens en France. Une minute de silence a été également observée au niveau des différents Commandements des Forces et Régions militaires. Ministères, institutions et organes de l'Etat ont aussi organisé des rassemblements de recueillement à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, lors desquels une minute de silence a été observée et la Fatiha récitée à la mémoire des chouchada des massacres du 17 octobre 1961.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Saisie de près de 4 quintaux de kif traité en provenance du Maroc

Les services de la Sûreté nationale ont précédé, au cours de la semaine écoulée, au démantèlement de deux réseaux criminels organisés activant dans le trafic de drogues à l'ouest du pays, ainsi qu'à la saisie de près de 4 quintaux de kif traité en provenance du Maroc, a indiqué, vendredi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Dans le cadre des efforts déployés par les Unités opérationnelles spécialisées de la Sûreté nationale pour lutter contre les poisons provenant du Maroc, le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) a mené, au cours de la semaine écoulée, deux opérations distinctes, ayant permis le démantèlement de deux réseaux criminels organisés activant dans le trafic de drogue et la saisie de

3,87 quintaux de kif traité", a précisé la même source. Ces deux opérations ont permis de "dénouer deux tentatives successives de transport et de trafic de grandes quantités de drogues en provenance du Maroc", ce qui s'est soldé par "la saisie de plus de 250kg de kif traité lors de la première opération et plus de 137 kg de kif traité lors de la seconde, ainsi que l'arrestation de 14 suspects appartenant aux deux réseaux criminels", ajoute le communiqué. Il a été également procédé à "récupération de cinq véhicules utilisés pour le transport et les déplacements ainsi qu'à la saisie de 41 millions de centimes provenant des activités criminelles". "Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé d'Oran", selon le communiqué.